

dans ces affections, on aura, nous osons l'espérer, les données fondamentales pour se guider dans la thérapeutique si difficile de cette classe nombreuse et importante de maladies.

Sydenham sentait bien la nécessité d'avoir à sa disposition deux ordres de ressources dans le traitement des maux de nerfs; et il savait se servir simultanément ou alternativement des antispasmodiques, comme on le voit dans le passage qui suit : *Quotiescumque paroxysmus invaserit, si tale aut tantum sit malum ut inducias ferre nolit, donec sumpiae et spiritibus corroboratis, quasi per embages sonari possit, confessim ad remedio hysterica ista confundendum est, quae odore miris ac graui, spiritus, ut dixi, exorbitantes ac desertores in proprias stationes remandant, sive intrâ corpus sumuntur, sive noribus admoveantur odorando, sive exterris applicentur; cujus modi sunt ora-fetida, galbanum, castorcum, spiritus solis ammoniaci et quicquid est denique quod adorem teatum admundum ingratemque spirat.* (Syd., Op., tome I, p. 276.)

Il serait à souhaiter que tous les maux de nerfs fussent refermés dans cette clôture nombreuse que nous venons de mettre à part comme offrant l'indication expresse de la Médication tonique analeptique. Malheureusement, les névroses, les maladies sans matière sont, nous l'avons dit déjà, comme les phlegmasies, les diacrasies, etc..., les manifestations morbides de toutes les diarrhées connues, et alors la Médication tonique est rarement applicable; le Fer surtout est généralement nuisible.

Il est bien indispensable aussi de se rappeler que nous nous sommes appliqués à faire comprendre par des développements de pathologie peut-être exagérés dans un ouvrage de ce genre, savoir, que l'anémie ou la cachexie a ses espèces particulières comme l'inflammation; et que de même qu'il y a des phlegmasies scrofuleuses, vénériennes, gonfentes, dartreuses, etc..., il y a des anémies ou des cachexies symptomatiques de toutes ces diarrhées. Dans ces anémies aussi, le Fer est presque toujours contre-indiqué. Si donc on ne veut pas compromettre les principes généraux posés dans ce chapitre, il ne faut les appliquer qu'à la classe de maux de nerfs et qu'aux espèces d'anémies que nous avons soigneusement distinguées.

## CHAPITRE II.

### MÉDICAMENTS ASTRINGENTS.

#### TANNIN.

##### MATIÈRE MÉDICALE.

Le Tannin ou Acidum tannicum (*Acidum tannicum*) est un principe immédiat qui existe tout formé dans la plupart des substances végétales à saveur acide, astringente; lesquelles d'ailleurs, suivant la remarque de M. Viry, présentent souvent une coloration rouge-brun, caractéristique.

Le Tannin de la noix de galle a été plus particulièrement étudié par M. Pelouze, qui, le premier, l'a obtenu à peu près pur. Il est formé de carbone, 41,46; d'hydrogène, 4,20; d'oxygène, 44,24.

A l'état de pureté, il est incolore, inodore, incristallisable; sa saveur est excessivement astringente. Il est très soluble dans l'eau, moins dans l'alcool et l'éther; insoluble dans les huiles grasses et volatiles. Le solution aqueuse rougit le tournevis, décompose les carbonates alcalins et ferme avec les oxydes métalliques de véritables composés salins. Aussi prend-il le nom d'acide tannique, et ses composés, celui de taninats. Exposé à l'air, le Tannin en absorbe l'oxygène et se transforme en oxyde salique et ellagine en produisant un volume d'acide carbonique égal au volume d'oxygène qu'il absorbe. (Pelouze.)

Le Tannin précipite les solutions d'albumine, de collaïne et de fécale; il se combine avec la fibrine et avec la peau, qu'il transforme en cuir. Il précipite aussi les sels de peroxyde de fer tantôt en noir bleuâtre, tantôt en vert foncé ou même en gris.

Les chênes et les noix de galle, la bistroite, l'arboisier, diverses espèces de frassines, de potentilles, de roses, de thuy, la lentille donnent un précipité noir bleuâtre, avec les persels de fer.

L'extrait aqueux des plantes suivantes colorant vert les sels de fer qu'il précipite: quinquina vraie, cachou, kino, café, orme, marronier d'Inde, rhubarbe, alcornoque, année, bouleau, beaucoup de labées, plusieurs fougères, etc.

La ratanhaia, la verveine officinale, Pormoïse vulgaire et l'absinthe, la pâquerette, la matricaire, le sonn, l'ortie antique contiennent du Tannin qui précipite en gris les sels de peroxyde de fer.

Sur ces colorations diverses produites par différents tanins au contact des sels de fer, on a établi plusieurs sortes de tanins; les principales sont :

- 1<sup>e</sup> Acidum gallotannicum ou Tannin de la noix de galle;
- 2<sup>e</sup> — querontannique ou du chêne enroué;
- 3<sup>e</sup> — celtastannique ou du celtis;
- 4<sup>e</sup> — eucalyptannique ou mimosa-tannique du eucalypt;
- 5<sup>e</sup> — morintannique du bois jaune;
- 6<sup>e</sup> — querontannique des quinquinas;
- 7<sup>e</sup> — rogotannique du kino.

Le Tanin du chêne a une saveur fort astringante, et même narcoleptique; le Tanin reformé dans le quinquina et le eucalypt est moins désagréable, moins acide; celle celui de l'extrait de ratanhaia est amer et le moins amer de tous.

C'est précisément dans l'ordre inverse qu'il faudrait les classer sous le rapport de l'énergie d'action.

Mais Geiger prétend que, non-seulement à l'aide d'une addition d'acide tartrique l'infusum de noix de galle précipite en vert les pers. ls de fer, mais que, de plus, si l'on ajoute une base à de l'infusum de quinquina, celui-ci précipite dès lors les sels de peroxyde de fer en noir noir.

D'après cela les Tanins seraient identiques, la différence de réaction tiendrait seulement à la présence d'un acide libre dans les substances qui fournissent un précipité vert.

*Préparations.* Pour obtenir le Tannin, M. Pelouze traite, dans l'entonnoir à déplacement de Robiquet, de la noix de galle pulvérisée par de l'éther, qui doit contenir une faible proportion d'alcool et d'eau. Le lendemain on trouve deux couches dans

**Pentannoir.** La supérieure est de l'éther presque pur; l'inférieure est dense, ambrée, sirupeuse, et consiste en un soluté concentré de Tannin, qu'on en retire par l'évaporation dans le vide. La noix de galle en donne de vingt-cinq à quarante pour cent.

M. Leconnier a donné un procédé qui fournit plus de produit. Il fait une bâte avec l'éther et la poudre de noix de galle, l'exprime à la presse; et, épousant le marc par du nouvel éther, il réunit les liquides sucrés qu'il obtient sur des assiettes à l'abri d'un placolet; il fait ensuite l'évacuation de l'eau. La prudité de l'évaporation donne alors une grande quantité de Tannin.

Le Tannin ainsi obtenu est probablement même pur quoique ce que donne le procédé de M. Pérouze. Il faudra s'en tenir à ce procédé, ayant soin, comme l'a recommandé M. Dominié, de laisser pendant vingt-quatre heures l'assiette du galle séjourner dans une cave humide.

Le Tannin pur est le type des astringents végétaux; c'est un médicament très-précisant.

On l'emploie à l'intérieur, sous forme de pastilles; à l'extérieur, en dissolution dans l'eau, pour injections, lavements, gargarismes, etc. Il fait souvent aussi la base des potions et des électuaires astringents.

#### THÉRAPEUTIQUE.

Le Tannin, principe essentiellement astringent, donne aux substances que nous allons étudier toutes leurs propriétés astrictives, et nous verrons en effet que les médicaments dans lesquels l'analyse chimique a démontré beaucoup de Tannin se rangent l'un à côté de l'autre dans le cadre thérapeutique.

Le Tannin semblerait donc être aux astringents non acides ce qu'est la quinine aux cinchonas, la morphine aux papavéracées. Il est flâcheux que son histoire médicale soit si peu avancée, tandis que l'on possède tant de travaux sur les substances qui en contiennent une grande proportion.

#### Action physiologique du Tannin.

Pris à l'intérieur et à faible dose, le Tannin cause une sensation de chaleur à la région épigastrique; les digestions deviennent plus lentes, les gardes-robes sont plus difficiles. Des doses plus élevées peuvent causer des pincements d'estomac et des nausées; raréfaction de la diarrhée, quelquefois une constipation presque invincible.

La sueur, les urines sont diminuées. La circulation est-elle influencée par ce médicament? c'est ce que l'expérience clinique pourra seule démontrer.

Appliqué topiquement, le Tannin décoloré et flétrit les tissus, les durcit, et son action trop longtemps prolongée irait peut-être jusqu'à l'escharification.

M. le docteur Sicard administre le Tannin sous la forme de sirop composé de 500 grammes de sirop de sucre pour 20 grammes de Tannin. M. Heittot trouve la quantité de Tannin trop grande et la réduit à 5 grammes pour 500 grammes de sirop. Cette dernière formule est bien préférable; le sirop ainsi préparé renferme 0,30 centigrammes de Tannin par 20 grammes, dose déjà très-forte.

Le Tannin jusqu'ici peu employé a pris, depuis quelques années, la place qui lui appartient en tête des médicaments astringents.

M. Dismarres et un grand nombre de praticiens ont employé le Tannin sous forme de collyre contre les inflammations cataractaires de la conjonctive; la dose est 1 gramme pour 100 grammes d'eau distillée et 20 grammes d'eau de Jaurier cerise.

M. Flotillon conseille de mélanger 1 gramme de Tannin pulvérisé avec 2 grammes de poudre de gomme arabeque et 5 grammes d'eau.

Les suppositoires au Tannin se font en incorporant au beurre de canne.

M. Bequerel a proposé de faire, avec le Tannin, la gomme arabeque et l'eau, de petites crayons que l'on introduit dans le col de l'utérus, dans les cas de phlegmasie de cet organe avec ulcération.

#### Action thérapeutique du Tannin.

Nous allons indiquer très-sommairement ce que nous savons de l'emploi thérapeutique du Tanin pur, nous réservant d'insister davantage sur les médicaments qui en contiennent une grande quantité, et qui ont été employés dans mille circonstances par tous les médecins.

La solubilité du Tannin, la facilité de son administration, l'ont fait employer dans tous les cas où l'on conseillait les astringents.

A l'intérieur, dans les diarrhées chroniques, à la dose de 4 à 5 centigrammes (1/3 de grain à un grain) chez les enfants; 5 à 30 centigrammes (1 à 10 grains) chez les adultes. Dans les hémorragies graves, à la dose de 10 centigrammes (2 grains) toutes les deux heures, jusqu'à concurrence de 4 grammes. Dans les hémorragies chroniques, dans les catarrhes pulmonaires et utérins, à la dose de 25 à 50 centigrammes (5 à 10 grains) par jour, pendant un et même deux mois.

M. Charvet, professeur à l'Ecole secondaire de médecine de Grenoble, a employé avec avantage le Tannin pour combattre les sueurs qui fatiguent tant les phthisiques. Il le donne à la dose de 2 1/2 à 10 centigrammes (1/2 grain à 2 grains) dans les vingt quatre heures, ordinairement le soir, et associé à l'opium.

M. Mialhe, guidé par la théorie chimique qu'il s'était faite sur l'albuminurie, avait proposé de combattre cette affection par le Tannin. D'après cette indication, quelques médecins employèrent ce moyen, non sans quelque avantage. M. le docteur Garnier, entre autres, a montré que le Tannin donné à assez haute dose (2 à 4 grammes), et associé au quinquina, modifie surtout d'une manière notable l'urine qui coïncide avec les urines albumineuses. En outre, on voit les urines elles-mêmes devenir plus abondantes et recouvrir peu à peu leurs caractères physiologiques; en même temps le malade reprend de l'appétit et des forces; en un mot, les principaux symptômes s'amendent assez rapidement, quelquefois même dès les premiers jours. Mais, pour épargner bien des mécomptes, nous devons ajouter que ces bons résultats s'observent à peu près exclusivement dans les albuminuries aiguës ou au moins encore assez récentes, c'est-à-dire dans les cas où la lésion rénale est légère ou superficielle; tandis que si l'on a affaire à une maladie de Bright avancée, le Tannin échoue, ou du moins ses effets ne sont pas durables.

M. Chansarel, de Bordeaux, dont le père a fait sur le Tannin des travaux d'un grand intérêt, a publié dans le *Bulletin médical de Bordeaux* (octobre 1840) un mémoire sur l'emploi thérapeutique du Tannin. Ce travail, dans lequel l'auteur ne s'est peut-être pas défendu d'un peu d'exagération, met le Tannin au rang des médicaments dont la médecine aurait le plus à se louer. Outre les propriétés curatives que nous avons indiquées plus haut, et qu'il lui reconnaît volontiers, il en a ajouté d'autres qui seraient encore plus précieuses. Il a constaté que le Tannin guérit les

fièvres intermittentes aussi bien que le sulfate de quinine. Dans ce cas, il ordonne ce médicament à la dose progressive de 60 centigrammes à 2 grammes (12 grains à 1/2 gros) dans 150 grammes (5 onces) d'eau, associé à un mucilage de gomme arabique. Il fait prendre au malade une cuillerée à soupe de cette solution de trois heures en trois heures pendant l'intervalle des accès. Cela ne ferait que confirmer ce qui avait été dit au commencement de ce siècle par Pezzoni (*Histoire de la Société de médecine pratique de Montpellier*, 1807).

Ajoutons que, tout récemment, M. le docteur Leriche, de Lyon, a mis hors de doute les excellents résultats du Tannin, employé comme succédané du quinquina dans les fièvres intermittentes. Ces résultats concordent d'ailleurs parfaitement avec les idées que nous professons sur le mode d'action du quinquina, ou du sulfate de quinine, considéré comme anti-périodique, c'est-à-dire qu'à nos yeux, la propriété antipériodique du Tannin, d'ailleurs exagérée par ces différents auteurs, pourrait bien n'être que la conséquence des propriétés astringentes, toniques et reconstituantes que ce médicament possède à un degré très-éminent.

M. Chansarel prescrit encore le Tannin comme anthelmintique. « Les enfants auxquels je l'ai fait prendre, dit-il (*ibid.*), soit en sirop, soit en potion, soit en lavements, à la dose de 30 à 50 centigrammes (6 à 10 grains), se sont parfaitement bien trouvés de son emploi, et ont rendu une grande quantité de vers. »

Enfin, nous ne devons pas oublier ce qui a trait aux vertus du Tannin comme antidote. Le Tannin, suivant M. Chansarel, serait l'antidote certain des empoisonnements par le vert-de-gris et les autres préparations emivreuses, le plomb et les préparations saturnines, le tartre émétique et les préparations antimoniales, les mouches cantharides, l'opium et ses composés, la ciguë, la jusquiane, le datura stramonium, les alcalis organiques en général, les champignons, etc. (Chansarel, *Journ. de la Soc. de Méd. de Bordeaux*, 2<sup>e</sup> série, t. VIII, p. 316.) Sans partager l'enthousiasme de M. le docteur Chansarel pour le Tannin considéré comme antidote, nous n'en reconnaîtrions pas moins très-volontiers que, dans les empoisonnements dont nous venons de parler, le Tannin rend évidemment des services.

*A l'extérieur.* En gargarisme, à la dose de 4 grammes (1 gros) pour 250 grammes (1/2 livre) d'eau dans les phlegmagnies chroniques de la membrane muqueuse, buccale et pharyngienne.

En poudre, en guise de tabac, dans les épistaxis rebelles et les coryzas aigus ou chroniques. En injection, dans le traitement des hémorragies vaginales et urétrales, à la dose de 10 à 50 centigrammes (2 à 10 grains) pour 30 grammes (1 once) de véhicule. En lavement, dans la proctorrhée, dans la diarrhée chronique, dans la dysenterie chronique, à la dose de 4 à 1/2 gramme (20 à 30 grains) pour 500 grammes (1 livre) d'eau. En collyre, dans l'ophthalmie catarrcale, à la dose de 10 à 20 centigrammes (1 à 4 grains) pour 30 grammes (1 once) d'eau. En pommade, dans le traite-

ment topique des dartres et dans la fissure à l'anus. Uni à la glycérine, le Tannin a réussi dans certaines formes herpétiques rebelles, notamment dans l'herpès préputialis. — Le tamponnement du vagin avec un mélange de glycérine 400 grammes et Tannin 80 grammes, s'est montré très-éfficace dans la vaginite, soit aiguë, soit chronique. On renouvelle ce tamponnement toutes les vingt-quatre heures. La pommade au Tannin a exactement les mêmes avantages.

Dans ces derniers temps, le Tannin, employé topiquement, à l'instar de l'alun, a été préconisé par quelques praticiens dans le traitement des angines concavées et même diphthériques.

Pour diminuer la phlegmagnie de la peau dans les érysipèles, nous avons pour habitude de faire étendre à l'aide d'un pinceau sur la partie malade une couche de la solution suivante : Tannin 40 grammes, camphre 20 grammes, éther sulfurique 80 grammes. L'éther en se volatilisant laisse sur la peau une poussière de Tannin et de camphre qui agit comme sédatif et résolutif.

En épithème sur la peau, quand on veut resserrer les tissus, résoudre les *œvi materni*, etc., etc. N'oublions pas de mentionner qu'associé au benjoin et appliqué dès le début sur les pustules varioliques, le Tannin a été proposé par M. Homolle comme moyen abortif, surtout à la face, à l'effet de prévenir les cicatrices difformes.

Enfin M. Midde se sert d'une solution de Tannin pour constater dans l'urine la présence d'une espèce d'albumine non précipitée par l'acide azotique et qu'il nomme albuminose.

On doit à M. Dehaugue, pharmacien à Anvers, d'avoir le premier signalé la solubilité de l'iode par le Tannin. D'après cette indication, M. Boinet avait pris pour règle générale, dans sa pratique, d'administrer l'iode dans la plupart des sirops astringents renfermant de l'acide tanique, comme les sirops antiscorbutiques, de raitort, de gentiane, de noyer, de quinquina, d'écerces d'oranges amères.

*De la combinaison de l'iode avec le Tannin ou l'iode-tanique.* Dans ces dernières années, MM. Socquet et Guillermond (de Lyon) ont eu l'idée d'associer directement l'iode au Tannin. Cette nouvelle forme pharmaceutique a pour avantage de rendre l'iode soluble, et de lui faire perdre ses propriétés caustiques et son odeur, sans lui enlever aucune de ses propriétés thérapeutiques. On prétend que, sous cette forme nouvelle, l'iode a beaucoup plus d'action qu'à l'état d'iode de potassium, et qu'il ne présente aucun des inconvenients de l'iode employé en dilution dans une matière inerte.

Les auteurs ont obtenu par cette combinaison chimique des deux substances une double solution, l'une dite *neutre*, parce que le papier imbibé n'y décèle pas de trace d'iode, et qu'elle est susceptible de dissoudre une nouvelle quantité d'iode égale en poids à la moitié du Tannin employé; et l'autre (c'est cette dernière) constitue la solution *iodo-tanique iodisée*.

C'est au Tannin extrait de la ratanhia que les auteurs ont donné la préférence, en raison de son degré d'astriction moins que dans le quercitannin; ce dernier est réservé pour l'usage externe.

Le sirop, préparé avec la solution iodo-tannique, est très-limpide, d'une couleur rouge magnifique et d'un goût agréable. 30 grammes de sirop contiennent 6 centigrammes d'iode. On débute par cette dose, que l'on peut éléver facilement jusqu'à 60 grammes par jour.

La solution pour l'usage externe, et préparée avec le quercitannin, contient 5 grammes d'iode pour 100 grammes de véhicule.

Les auteurs attribuent à cette combinaison nouvelle de très-notables avantages que nous nous dispenserons d'énumérer. Sans doute cette combinaison du Tannin avec l'iode paraît assez rationnelle. Mais, comme ce médicament, d'ailleurs mal défini chimiquement, est d'importation récente parmi nous, et que notre expérience personnelle ne nous a encore rien appris ni pour ni contre les propriétés de cet agent qui n'a jusqu'ici été expérimenté que par un assez petit nombre de médecins, nous nous en remettons à l'avenir pour juger s'il mérite la faveur avec laquelle il a été accueilli dès son apparition.

Nous devons ajouter que M. Barrier (de Lyon) a employé la solution iodo-tannique, à l'extérieur, en injections dans les fistules, suite d'abcès fréquents, et dans l'Hydrocèle, et qu'il affirme en avoir obtenu les mêmes résultats qu'avec la teinture d'iode.

De plus, il a eu l'idée d'essayer cette solution, comme agent coagulateur du sang. Il a injecté des varices, et il a produit un résultat moins prompt à se former que par le perchlorure de fer, mais très-analogique. C'est donc un sujet de nouvelles recherches qui vient s'offrir aux chirurgiens. (*Gazette hebdomadaire*, mars 1854.)

M. Desgranges (de Lyon) a continué ces expériences sur la liqueur iodo-tannique, et il a constaté sa propriété astringente et hémospasique qu'il attribue exclusivement au Tannin et non à l'iode. L'un et l'autre sont repris par absorption, tandis que le perchlorure n'est pas absorbé. Il conclut que ce composé est appelé à rendre des services à la chirurgie non moins qu'à la médecine. (*Gazette médicale de Lyon*, mai, 1854; *Union*, 1854.)

Toutefois nous ferons remarquer que les composés iodo-tanniques sont mal définis au point de vue chimique et qu'une étude spéciale devient indispensable.

*Tannate de quinine.* Le Tannate de quinine, résultant de la combinaison du Tannin avec la quinine, est une préparation nouvelle que M. Barreswil vient d'introduire assez récemment dans la thérapeutique.

Déjà Berzélius avait pressenti qu'on pourrait tirer bon parti de ce composé, se fondant sur cette idée théorique que, bien que la quinine soit le principe éminemment actif du quinquina, le Tannin contenu dans cette écorce doit aussi contribuer pour une bonne part à son action.

Une commission nommée par l'Académie, et ayant pour rapporteur

M. Bouvier, a soumis ce nouveau composé à de nombreuses expériences, et elle lui a reconnu une action au moins égale à celle du sulfate de quinine, soit contre les fièvres intermittentes, soit contre les rhumatismes aigus et certaines névralgies.

Outre ces propriétés comme antipériodique, et comme sédatif ou contre-stimulant, qui lui sont communes avec le sulfate de quinine, on a attribué au Tannate de quinine certains avantages tout à fait propres.

Le premier de tous, c'est que le Tannate de quinine est beaucoup moins coûteux, et qu'à ce titre il est appelé à rendre d'utiles services dans la médecine rurale.

Un second avantage du Tannate sur le sulfate consiste dans son degré d'amertume infiniment moindre, qui en facilitera l'administration chez les enfants et les personnes délicates.

Enfin il n'aurait pas l'inconvénient d'exercer sur les organes digestifs une action irritante, inconveniente qui contre-indique assez souvent l'emploi du sulfate de quinine.

On a dit que la dose était à peu près la même que celle du sulfate de quinine; mais des expériences ultérieures ont appris que, pour triompher sûrement des fièvres intermittentes, cette dose devait être un peu plus élevée.

Le Tannate de quinine ne serait pas seulement un excellent fribilage; mais on lui attribue encore une action tonique très-puissante. A la dose de 20 centigrammes (4 grains) par jour, il passe pour être un réconfortant des plus précieux, dont l'usage mériterait d'être généralisé en médecine pratique.

Ajoutons éblin que le Tannate de quinine a été proposé pour combattre les sueurs nocturnes chez les phthisiques, et que dans ce cas il trouverait son indication en sa double qualité de tonique et d'antipériodique.

Au milieu de tous ces avantages, dont les uns sont réels, et dont les autres demanderaient à être mieux vérifiés, on reproche au Tannate de quinine un inconvénient, à savoir : son état amorphe et insoluble, et par suite la trop grande facilité qu'il prête à la falsification.

Avant d'en finir avec le Tannin, nous dirons que dans ces derniers temps un pharmacien a associé cette substance au zinc, il en a formé un *Tannate de zinc*. Mais il paraît que cette nouvelle préparation est un simple astringent qui ne jouit d'aucune propriété spéciale.

*Tannates de plomb, de zinc, de bismuth.* Le tannate de plomb employé en médecine est un bitannate que l'on obtient en précipitant une infusion concentrée de noix de galle et mieux une solution de Tannin par l'acétate de plomb liquide.

Autenrieth et depuis M. Yoth l'ont préconisé dans le traitement des ulcères gangrénieux.

M. Ricken l'a prescrit avec succès pour cicatriser les plaies provenant du décubitus des phthisiques et des typhiques.

Le Tannate de zinc a été employé sous le nom de *sel de Barnit* dans le traitement de la gonorrhée.

M. Cap a cherché à introduire dans la thérapeutique un Tannate de

bismuth que l'on obtient en faisant dissoudre dans de l'eau acidulée par l'acide nitrique, 44 grammes de nitrate de bismuth cristallisé et en précipitant par un léger excès de lessive des savonniers, on recueille et on lave le précipité formé, et on le tritue dans un mortier avec 20 grammes de Tannin; on obtient le magma d'eau, on le jette sur une toile et on le lave, puis on fait sécher.

On peut aussi l'obtenir par précipitation. Malgré les essais faits par MM. Aran et Bouchut, qui l'ont recommandé comme un bon astringent, ce sel est aujourd'hui à peu près abandonné.

M. Rogers Harrisson a employé contre la gonorrhée une solution aqueuse qu'il désigne sous le nom de Tanate de bismuth; mais comme ce sel est insoluble, on ne sait pas ce qu'il a employé sous ce nom.

## NOIX DE GALLE.

### MATIÈRE MÉDICALE.

La Noix de Galle (Galle des teinturiers) est une excroissance qui vient sur les feuilles du *Quercus infectoria* du Levant, à la suite de la piqûre d'un insecte, le cynips ou *diplolepis galii tinctorii* (Olivier). La femelle de cet insecte pèce de sa tarière le bourgeon des jeunes rameaux et y dépose ses œufs; bientôt le bourgeon dénaturé se développe d'une manière particulière, et présente une boule formée par les aiguilles extravares; ces aiguilles qui s'y trouvent renfermées éclosent et passent à l'état de larve, puis à celui d'insecte parfait, lequel sort de sa prison en la perforant d'un trou très-large, qui prouve qu'elle est parvenu à toute sa grossesse.

5<sup>e</sup> La Galle marmarine;

6<sup>e</sup> La Galle d'Istrie;

7<sup>e</sup> La Galle en cat d'artichaut, commune sur le chêne rouvre de nos contrées;

8<sup>e</sup> La Galle de France ou Gallula France, qui vient sur le quercus ilex;

9<sup>e</sup> La Galle ronde de chêne rouvre, qui vient sur le chêne Tausin (*Quercus pyrenaica* et *Tausa*);

10<sup>e</sup> Enfin la Galle ronde de feuilles de chêne, qu'on appelle Galle en grain de proscille; sont peu renardées dans la commerce et peu estimées.

On donne le nom de Galles à toutes les tumeurs qui se développent sur les végétaux par suite de la piqûre d'insectes de différentes familles (coléoptères, hémiptères, diptères), mais qui appartiennent principalement à celle des hyménoptères, et surtout au genre *cynips*, 1<sup>e</sup>.

Les formes des Galles sont très-nombrées; elles varient suivant les différentes espèces d'insectes.

Nous n'indiquerons que les principales sortes:

1<sup>e</sup> La Galle verte d'Alep, de la grosseur d'une aveline, verte, noirâtre, compacte, pesante, dure et inégalée, ordinairement non percée d'un trou; elle est très-astringente, et la plus estimée dans le commerce;

2<sup>e</sup> La Galle de Syrie ou de l'Asie Mineure, moins foncée en couleur, moins pesante et moins estimée que la précédente;

3<sup>e</sup> Le Gotion de Hongrie ou du Piémont qui vient sur le chêne ordinaire (*Quercus robur*, L.). On rencontre aussi assez souvent cette exoplosance sur les chênes de France. Cette espèce de Galle est peu re-

cherchée, parce qu'elle ne contient pas assez de principes astringents;

4<sup>e</sup> La petite Galle couronnée d'Alep est plus petite que la Galle d'Alep, souvent médecinée avec elle. On la prend longtemps pour une jeune Galle d'Alep communie; mais elle est souvent percée d'un trou très-large,

qui prouve qu'elle est parvenue à toute sa grossesse;

5<sup>e</sup> La Galle marmarine;

6<sup>e</sup> La Galle d'Istrie;

7<sup>e</sup> La Galle en cat d'artichaut, commune sur le chêne rouvre de nos contrées;

8<sup>e</sup> La Galle de France ou Gallula France, qui vient sur le quercus ilex;

9<sup>e</sup> La Galle ronde de chêne rouvre, qui vient sur le chêne Tausin (*Quercus pyrenaica* et *Tausa*);

10<sup>e</sup> Enfin la Galle ronde de feuilles de chêne, qu'on appelle Galle en grain de proscille; sont peu renardées dans la commerce et peu estimées.

On donne le nom de Galles à toutes les tumeurs qui se développent sur les végétaux par suite de la piqûre d'insectes de différentes familles (coléoptères, hémiptères, diptères), mais qui appartiennent principalement à celle des hyménoptères, et surtout au genre *cynips*, 1<sup>e</sup>.

Les formes des Galles sont très-nombrées; elles varient suivant les différentes espèces d'insectes.

Nous n'indiquerons que les principales sortes:

1<sup>e</sup> La Galle verte d'Alep, de la grosseur d'une aveline, verte, noirâtre, compacte, pesante, dure et inégalée, ordinairement non percée d'un trou; elle est très-astringente, et la plus estimée dans le commerce;

2<sup>e</sup> La Galle de Syrie ou de l'Asie Mineure, moins foncée en couleur, moins pesante et moins estimée que la précédente;

3<sup>e</sup> Le Gotion de Hongrie ou du Piémont qui vient sur le chêne ordinaire (*Quercus robur*, L.). On rencontre aussi assez souvent cette exoplosance sur les chênes de France. Cette espèce de Galle est peu re-

cherchée, parce qu'elle ne contient pas assez de principes astringents;

## NOIX DE GALLE, ÉCORCE DE CHÊNE, TAN.

nouvel acide qu'il nomme butio-galique; de la chlorophylle, une huile volatile semblable à celle des myrica, de l'amidon et du sucre.

La présence de l'amidon autour de la cavité renfermant la larve du cynips est on fait curieux; c'est évidemment cet amidon

qui sert de première nourriture à l'insecte.

Les formes sous lesquelles on administre la Noix de Galle, sont : 1<sup>e</sup> en poudre, 2<sup>e</sup> en tisane, 3<sup>e</sup> en gargouillement, injections, etc.

On prépare aussi avec ce médicament des pommeaux et des cataplasmes astringents.

### THÉRAPEUTIQUE.

L'analyse des Noix de Galle a prouvé que cette substance contient une énorme proportion de principes astringents, et l'on comprend tout de suite qu'elle n'a d'action thérapeutique que par le tannin qu'elle renferme en si grande quantité et par l'acide gallique. Nous renvoyons donc pour ses propriétés thérapeutiques à ce que nous avons dit du tannin, de la tanahia et du cuuchou. Il est toutefois une préparation que nous recommandons particulièrement, surtout aux femmes nerveuses et chlorotiques, atteintes de diarrhée chronique, aussi bien qu'aux hommes auxquels il reste une profonde débilité et du dévoiement à la suite des maladies du canal alimentaire: c'est un sirop que nous avons appelé *sirop martial astringent*. Nous en avons donné la préparation, page 8 (article Fer).

## ÉCORCE DE CHÊNE, TAN.

### MATIÈRE MÉDICALE.

Disons tout de suite que le Chêne (*Quercus*, L.) est un genre de la famille des Amentacées cupulifères de Rich., de la monochie polyandrie de Linne.

Ceux espèces forment la base de nos ferris et fournissent l'écorce qu'on trouve généralement dans les pharmacies. A la première espèce appartient le chêne vulgaire, la véritable *Chêne vulgaire* (*Quercus robur*, W.; *Quercus acutiflora*, Lam.), qui croît abondamment dans toute l'Europe, à l'exception des régions les plus froides, et qui a le bois le plus dur et le meilleur pour le charriage. Ses fruits sont sessiles.

La deuxième espèce est le *Chêne blanc*, ou *gracilis* (*Quercus petraea*, W.; *Quercus robur*, Lam.), dont le bois est plus étroit, plus élevé, de bois moins beaux. Les fruits de ce chêne sont pendantes.

L'écorce de Chêne varie selon l'âge de l'arbre; lorsqu'il est vieux, elle est épaisse, noire et crevassée au dehors, rougeâtre en dedans; lorsqu'il est jeune, elle est moins rude ou presque lisse, couverte d'un epiderme gris bleuté, d'un rouge pâle à l'intérieur. Alors aussi, elle est bien plus riche en principes astringents (Guérin).

Cette écorce séchée et réduite en poudre

prend le nom de Tan. C'est un médicament assez puissant en médecine.

On en fait dans le commerce un grand usage, comme on le sait, pour le lamination des cuirs. On prépare le Tan, pour l'usage médical, avec l'écorce des pieds de dattes à quinze ans. Pulvérisé et passé au tamis fin, il prend alors quelques le nom de fleur de Tan.

L'écorce de Chêne paraît devoir ses principales qualités au tannin qu'elle contient.

Voici sa composition, d'après M. Bracourt: tannin; acide gallique; sucre inexistante; pectine; tanohia de chêne, de magnésie, de potasse, etc.

Elle est employée principalement comme astringente et styptique, soit à l'intérieur, soit en injection.

La formule la plus usité est celle-ci :

Pr. Tan en poudre, 60 gram. (2 onces.)  
Eau bouillante, 1000 (2 livres.)

Faire infuser pendant deux heures, et passer.

La décoction de Tan est encore employée en baies lorsqu'on veut obtenir une action tonique générale. Dans ce cas on s'en sert avec avantage dans la convalescence de

certaines maladies aiguës, et surtout dans les maladies chroniques où il y a induration de relever et fortifier l'organisme.

Nous devons dire aussi quelques mots des *Glands ou Fruits de Chêne*, dont on s'est servi quelquefois avec succès. On les a surtout mis en usage dans ces derniers temps, parce qu'on a trouvé dans ce médicament l'association naturelle de quelques substances alimentaires avec une substance tonique et astringente. Nous en faisons souvent usage chez les enfants pour remplacer le café, soit à l'état pur, soit à l'état de mélange.

On en voit en Turquie, suivant M. Bourlet, les *Glands comme analeptiques*. La poudre du Gland torréfié, mêlée à un sucre et des aromates, constitue le *Palamond des Turcs et le Razakout des Arabes*. Ce sont des aliments de facile digestion.

## THÉRAPEUTIQUE.

L'Ecorce de Chêne n'a de propriétés que celles qu'elle doit au tannin et à l'acide gallique. Aussi est-il superflu d'entrer dans d'autres détails thérapeutiques que ceux que nous avons donnés plus haut.

Un fait très-remarquable, et sur lequel nous devons appeler l'attention, est celui qui a été observé à l'Ecole vétérinaire de Lyon : on fit prendre de grandes doses d'Ecorce de Chêne à des chevaux et à des chèvres. Un cheval qui en avait pris 10 kilog. (20 livres) en un mois, avait, à l'autopsie, le sang plus rouge, plus visqueux, plus consistant. Son cadavre est resté deux mois sans donner des signes de putréfaction ; or on sait que, même pendant l'hiver, pourvu toutefois qu'il ne gèle pas, les chevaux se prétendent en très-peu de temps. (Compte rendu des travaux de l'Ecole vétérinaire de Lyon, 1811.) De là le précepte de donner de fortes doses de Tan à l'intérieur à ceux dont la gangrène menace d'envalir un membre à la suite de graves blessures : ce principe, bien entendu, ne s'applique pas à la gangrène sèche. On doit aussi recouvrir de poudre de Tan les parties mortifiées, pour arrêter les progrès de la putréfaction. Jusqu'à quel point maintenant conviendrait-il de donner le Tan dans les affections typhoïdes, quelles qu'elles fussent ? c'est à l'expérience de prononcer sur ce point.

Porta (*Harr. med.*, t. III, p. 493) a donné l'Ecorce de Chêne à l'intérieur dans les hémorragies actives et passives. Il la prescrit à la dose de 24,2 grammes (48 grains) par jour, dose évidemment trop faible. Topiquement, la décoction de Tan a été également employée contre les hémorragies, dans la leucorrhée, la blennorrhagie, en un mot, dans tous les cas où nous avons vu conseiller le tannin et la retanbie.

Les débardeurs saupoudrent leurs souliers avec du Tan lorsqu'ils quittent leurs travaux ; ils empêchent par ce moyen le développement ou l'accroissement d'une maladie qu'ils appellent *Grenouille* : c'est un ramollissement avec altération du derme, avec gercures et souvent usure des tissus qui

Les Glands de Chêne qui entrent dans la composition du Palamond et du Razakout sont privés de leur tegument et dépondues de leur arête par l'ébullition dans une eau alcaline ; c'ors toutefois que ces poudres alimentaires sont aujourd'hui préparées avec du cacao et des noix, et qu'elles ne renferment pas de Gland.

On assure que ce que l'on vend en si grande quantité sous le nom de *Café de Glands doux*, n'est autre chose que de l'orge ou de la faveine torréfiée.

Enfin, on a proposé d'employer un sirop préparé avec la *Jusse des Tonnoirs*, c'est-à-dire avec le liquide acide qui provient de la macération des peaux d'arimaux mordus au Tan dans de l'eau. Cette préparation a eu le sort qu'elle méritait, et il n'en est plus question aujourd'hui.

sont souvent en contact avec l'eau ; on l'observe au talon, sous le tendon d'Achille, etc., etc., surtout entre les orteils ; on comprend facilement, d'après ce que nous venons de dire du *Tan*, quel est son mode d'action dans cette maladie.

Quant aux propriétés fébrifuges du *Tan*, elles nous paraissent fort équivoques, quoi qu'en ait pu dire Collen dans sa *Matière médicale* (t. II, p. 47). Quant au fait rapporté par Barbier, d'Amiens (*Mat. méd.*, t. I, p. 328), savoir : qu'il existe dans un fabriquant d'Amiens un moulin à Tan dont les ouvriers n'ont jamais la fièvre intermittoante, tandis que ceux qui sont occupés dans le voisinage à d'autres ouvrages en sont fréquemment atteints, nous ne le revoisons pas en doute, puisque Barbier l'affirme ; mais comme, dans d'autres pays, les ouvriers occupés à la monture de l'Ecorce de Chêne prennent la fièvre d'accès comme les autres, nous croyons que l'immunité dont parle Barbier tient à quelques circonstances qui probablement lui auront échappé.

Les Glands de Chêne vert, *Quercus ilex*, sont comestibles ; ceux du *Quercus robur* ne se donnent guère qu'aux bestiaux. Toutefois, les uns et les autres, qui contiennent à peu près un dixième de tannin, s'emploient en médecine après avoir été préalablement torréfiés comme le café.

Après qu'on les a torréfiés convenablement, on les moult finement, et cette poudre sert à préparer une infusion qui se fait comme le café ordinaire, et qui a exactement la couleur de ce dernier. Le goût en est assez agréable, surtout quand on la mèle avec du lait.

Cette infusion cafétiforme est fort utile aux enfants après le sevrage, lorsqu'ils prennent ces diarrhées aipyretiques si difficiles à arrêter. On la donne encore avec avantage aux personnes dont les digestions sont laborieuses, et qui éprouvent souvent du dévoiement. En un mot, elle doit être conseillée en guise de café aux malades irritables chez lesquels les fonctions digestives sont entravées par une phlegmasie chronique.

## BISTORTE.

## MATIÈRE MÉDICALE.

La *Bistorte* (*Polygonum bistorta*, L.) est une plante vivace de la famille des polygones, octandrie trigynie de Liné.

*Caractères généraux.* Calice coloré à cinq divisions, de cinq à neuf étamines ; deux ou trois styles ; stigmate en tête : une graine non triangulaire (akone).

*Caractères spécifiques.* Tige très-souple, à un seul épi, toutes les ovules lancéolées, décourbues sur la pétiole.

Cette plante croît en France dans les lieux humides, et doit son nom à la double courbure de sa racine, qui est grosse comme le doigt, et marquée de nombreuses rides ou anneaux très-rapprochés. Cette racine

est rougeâtre à l'intérieur, inodore, mais forte et styptique au goût.

*Parties utilisées.* La racine.

La décoction de Bistorte est très-rouge, et précipite le fer et la gelatine, ce qui indique qu'elle contient du tannin. Elle renferme aussi de l'amidon et de l'acide gallique.

On emploie surtout la Bistorte en tisane, en injections ou en extrait. Il faut la traiter par l'eau tiède pour ne pas dissoudre l'amidon, qui serait ensuite précipité en complaisant insoluble avec le tannin.

Après une longue cuisson, la racine de Bistorte est employée comme aliment ou Sibérie, en raison de la grande quantité d'amidon qu'elle renferme.

## THÉRAPEUTIQUE.

La racine de la Bistorte est à tort rangée à côté de celle de la tormentille. Celle-ci est douée de propriétés astringentes extrêmement énergiques; la Bistorte, au contraire, qui contient cinq ou six fois moins de tanin, ne se place dans l'ordre d'activité qu'à côté de l'écorce de chêne. Elle entre comme la tormentille, dans la préparation du diascordium.

Ses propriétés thérapeutiques, qu'elle doit au tanin, sont celles des substances nombreuses que nous venons de passer rapidement en revue.

## NOYER, BROU DE NOIX.

## MATIÈRE MÉDICALE.

Le Noyer (*nox juglans, juglans regia*) est un arbre originaire de la Perse qui est très-repandu dans toute la France (de la famille des aménitacées, juglandées du Canaule).

Les parties les plus usitées sont : 1<sup>e</sup> les feuilles, soit vertes, soit sèches, qu'on emploie également à l'intérieur et à l'extérieur; 2<sup>e</sup> le Brou de Noy.

Pour l'intérieur, on fait une infusion avec 15 à 20 grammes de feuilles par kilogr. d'eau.

La décoction de feuilles sèches, de 60 à 200 grammes (2 à 4 onces) dans 1000 à 2000 grammes d'eau (1 à 2 litres), est réservée pour l'usage externe.

On prépare aussi un extrait de feuilles fraîches qu'on donne à la dose de 50 centigrammes à un gramme et plus. On fait encore un extrait avec les feuilles sèches, il se conserve mieux.

Un sirop avec 50 centigr., d'extrait pour 22 grammes de sirop simple : 2 à 4 cuillères à café dans les vingt-quatre heures; 30 à 45 grammes pour les adultes.

A l'extérieur, huile de noix, à la dose de 20 à 30 grammes en lavements, en frottements.

La décoction de feuilles vertes ou sèches est employée en bains, lotions, injections; les mêmes feuilles peuvent servir en cataplasmes, etc.

On donne le nom de Brou de Noy à l'en-

veloppe extérieure et charnue (péridarpe) du fruit du Noyer.

Analysé par Bracconot, le Brou de Noy a présenté, entre autres principes, du tanin, de l'acide astrig., de l'acide malique, etc., etc., et en outre de l'amidon et une matière sèche et amère.

Le Brou de Noy est la base de la tisane antivénérinaire de Pollini, dont voici la formule :

Pr. : Brou de Noy sec,	500 gr. (16 onces.)
Racine de salsape-	
pareille,	60 (2 onces.)
Racine de saponin,	60 (2 onces.)
Soufre d'anti-	
moin concassé,	60 (2 onces.)
Pierre ponce,	60 (2 onces.)
Eau,	10.000 (20 liv.)

Faites réduire à moitié.  
(Pharmacopée batave.)

On prépare aussi au pharmacie une eau distillée qui porte le nom d'eau des trois noix, et qui est faite en trois fois et à trois époques différentes, savoir : avec les feuilles en fleurs, avec les noix nouvellement nouées, et avec les noix presque mûres.

On emploie également un extract de Brou de Noy, qu'on doit préparer au moment même de l'administration, à cause de la rapidité de son altération.

## THÉRAPEUTIQUE.

Depuis une vingtaine d'années, les feuilles de noyer ont joué d'une véritable vogue. Elles ont été utilisées comme astringentes, toniques et détersives. Mais c'est surtout comme remède antiscrofuleux qu'elles ont été

## NOYER, BROU DE NOIX.

149

préconisées : il fut même un moment où on crut avoir trouvé dans le noyer un véritable spécifique contre la scrofule.

Jurine, de Genève, paraît être un des premiers qui aient employé la tisane de feuilles de noyer contre les engorgements lymphatiques. M. le docteur Psorson, de Chambéry, se rappelant les bons effets que ce professeur avait obtenus de ce moyen, le conseilla à une mendiante affectée de vieux ulcères scrofuleux, et sous l'influence de ce seul remède employé en tisane, en lotions et en cataplasmes, il obtint une guérison assez rapide; et depuis lors le même médecin continua d'employer le même remède avec avantage.

En France, M. le docteur Negrier, d'Angers, a, comme chacun sait, expérimenté les feuilles de noyer sur une très-large échelle : et il a publié plusieurs mémoires intéressants sur ce sujet. Peut-être a-t-il eu le tort d'avoir accordé à ce remède une vertu presque spécifique. Mais à part un peu d'exagération, il est juste de reconnaître qu'on lui doit d'avoir signalé l'utilité des préparations de noyer contre les diverses manifestations de la scrofule.

Il faut remarquer que les effets produits par l'usage intérieur de l'extrait de feuilles de noyer sont d'abord généraux : l'influence de cette médication ne se manifeste que plus tard sur les symptômes locaux.

L'action de ce traitement est généralement lente : il faut de vingt à cinquante jours, selon la nature des symptômes et la constitution des sujets, pour que les effets en soient sensibles.

L'efficacité de ce moyen ne se manifeste qu'après un temps assez long contre les ganglions strumeux non ulcérés, tandis qu'il exerce au contraire une action assez prompte sur les ulcères, les plaies fistuleuses, entretenuées ou non par la carie des os.

Mais leur guérison définitive ne laisse pas que d'exiger une durée assez longue, ce qui fait qu'il n'est pas toujours possible de faire exactement ici la part du remède et celle du temps.

Enfin Fauleur se lue beaucoup de ce moyen employé en collyre, dans les ophthalmies scrofuleuses.

Du reste, les propriétés résolutives et détersives des feuilles de noyer sont souvent mises à profit : beaucoup de praticiens emploient avec avantage la décoction en injections dans le traitement des leucorrhées et des métrites chroniques.

M. Vidal (de Cassis) a conseillé d'injecter cette décoction dans la cavité de l'utérus pour guérir le catarrhe de cet organe. Mais MM. Bretonneau et Hourmann ont surabondamment démontré l'extrême danger de pareilles injections qui, pénétrant par les troncs dans la cavité du péritoine, peuvent causer des péritonites mortelles (Hourmann, *Journal des connaiss. médico-chir.*, oct. 1840). M. le docteur Cazin, de Boulogne, a employé dès le début de l'angine tonsillaire la décoction de feuilles de noyer, ou de brou de noix, en gargariques; il affirme avoir souvent fait avorter ainsi l'inflammation.

En résumé, d'après les expériences nombreuses faites par M. Negrier

(d'Angers) et vérifiées par un grand nombre de médecins, il paraît incontestable que les feuilles de noyer, sans avoir dans les affections scrofuleuses l'efficacité merveilleuse qui leur a été attribuée, peuvent néanmoins rendre dans ces maladies de très-utiles services. Ajoutons que, grâce à leurs propriétés résolatives et détersives, elles donnent journallement de bons résultats dans le traitement des vieux ulcères, et surtout des catarrhes chroniques des diverses membranes muqueuses.

Dans une communication faite il y a quelques années à l'Académie de médecine, M. le professeur Nélaton, au nom de M. le docteur Raphaël, de Provins, a proposé la feuille et la racine fraîches de noyer comme jouissant d'une efficacité remarquable dans la pustule maligne et le charbon. Déjà ce topicus avait eu, à ce qu'il paraît, les plus brillants résultats entre les mains d'un praticien du Midi, le docteur Pomeryrol; de son côté le docteur Raphaël affirme avoir obtenu une guérison rapide sur quatre malades affectés soit d'œdème charbonneux des paupières, soit de pustule maligne bien confirmée. Malgré le caractère merveilleux de ces résultats qui tout naturellement doit nous tenir en défiance, nous n'avons pas cru devoir les passer sous silence, bien persuadés d'ailleurs que dans une affection de cette nature l'expérimentation aura bientôt prononcé en dernier ressort.

Au tannin, à l'acide citrique et à l'acide malique qu'il contient, le Bron de Noix doit ses propriétés astringentes qui le recommandent au même titre que l'écorce de chêne, la gomme kino, etc.; mais le principe amer lui fait encore partager les propriétés des amers astringents.

On prépare avec le Bron de Noix une liqueur agréable, qui est utile aux personnes dont l'estomac est paresseux, sans que cette paresse puisse être attribuée à une inflammation chronique.

Hippocrate et Dioscoride conseillaient le Bron de Noix comme antihémorroïde; il convient de le donner, dans ce cas, sous forme d'extrait à la dose de 50 à 60 centigrammes (10 à 12 grains). Cette propriété est fort contestée; et c'est tout au plus si l'on accorde aujourd'hui à l'extrait, à l'infusion et à la décoction de Bron de Noix les propriétés thérapeutiques que nous verrons appartenir à la gentiane et à la petite centaurée.

La tisane de Pollini, préparée, comme nous l'avons dit plus haut, avec le Bron de Noix auquel se trouvent associées diverses substances actives, est en quelque sorte populaire dans le traitement des vénérées constitutionnelles et des dartres invétérées; ce n'est pas que nous croyions à ce remède une propriété antisyphilitique assez puissante pour qu'il puisse rendre le mercure ou l'iode inutiles; ce n'est pas que nous le croyions capable de guérir les dartres sans le secours d'aucun moyen topique; mais c'est un adjuvant utile, et auquel on peut et l'on doit avoir recours, surtout après la cessation des accidents les plus graves.

## BUSEROLE, CONSOUDE, AIRELLE-MYRTILLE.

La Busserole, raisin d'ours (*arbos uva ursi*), plante de la famille des ericacées, a joui, dans le siècle dernier, d'une réputation à laquelle n'a pas peu contribué Murray, illustre auteur de l'*Apparatus medicorum*. On peut voir dans cet ouvrage tout ce qu'on a écrit de ses propriétés presque miraculeuses dans le traitement des maladies des reins et des voies urinaires. On l'emploie encore comme diurétique, à l'égal de bien d'autres moyens analogues, mais rien de plus.

Cependant on ne peut refuser à la Busserole des propriétés astringentes, qu'elle doit au tannin et à l'acide gallique qu'elle contient en assez grande quantité pour que, dans quelque pays septentrional, on l'emploie au tannage des cuirs et à la fabrication de l'encre. On prescrit donc la décoction des feuilles du raisin d'ours à l'intérieur et à l'extérieur dans le cas où l'on veut obtenir un effet astrictif. Dans ces derniers temps, le docteur de Beauvais a présenté cette plante comme un excellent succédané du seigle ergoté chez les femmes en couches, pour ramener les contractions utérines et pour arrêter les hémorragies par inertie de la matrice.

M. Braconnot a fait remarquer jadis que les feuilles de Busserole sont souvent remplacées par les feuilles d'aïrelle ponctuée (*vaccinium vitis idaea*, L.), très-abondante dans les Vosges. Elles se distinguent par leur couleur vert brunâtre; elles sont moins entières, c'est-à-dire légèrement dentées; leurs hords sont toujours repliés en dessous, leurs nervures transversales très-apparentes, leur surface inférieure est parsemée de points très-remarquables.

La Busserole est souvent mêlée avec les feuilles de buis (*buxus sempervirens*, L.) euphorbiacées: on reconnaît celles-ci à leur forme oblongue-ovale, à leur échancrure au sommet, à leur surface lisse, à leurs nervures transversales et longitudinales. L'Aïrelle-myrtille (*vaccinium Myrtillus*, L.), arbisseau de 50 à 60 centimètres, croît en France, en Allemagne, en Angleterre, à des rameaux verts et anguleux; les feuilles ovées, dentées, très-glabres, semblables à celles du myrte; calice adhérent à l'ovaire, limbe libre à cinq dents, peu marquées ou nulles; corolle tricolore, 10 étamines incluses; anthères bifides par haut et par bas, minces sur leur dos de deux arêtes redressées; le fruit est une baie globuleuse couronnée par le limbe du calice, à 5 loges polyspermes; ces baies, d'un bleu noirâtre, blanches dans deux variétés, sont rafraîchissantes et servent à faire un sirop: on les emploie en teinture et pour colorer les vins.

Les baies d'Aïrelle ont été anciennement préconisées pour combattre la diarrhée, la dysenterie, l'hémoptysie, les affections catarrhales, le scorbut.

M. Roiss fait usage des baies d'Aïrelle, sous la forme de rob, de teinture, de sirop contre la diarrhée, dans laquelle il a constaté leur efficacité; on pourrait substituer aux baies d'Aïrelle-myrtille les fruits de l'Aïrelle canneberge (*vaccinium oxycoleos*, L.).